

Écrit par Dr Soumaïla COUMARE
Jeudi, 18 Décembre 2014 23:14



La salle de réunion des ordres professionnels de la santé a abrité ce matin la première réunion de la commission finance du Forum Pharmaceutique International Bamako 2015.

Lors du 15ème Forum tenue à Yaoundé en juin 2014, le Mali a été désigné à l'unanimité par ses pairs pour abriter la 16ème édition et depuis, le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens du Mali (CNOP) a mis en place...

huit (8) commissions permanentes conformément au cahier de charge du Forum.

La commission finance, Présidée par Dr Hamidou TRAORE, PCA UBIPHARM Mali et Dr Seydou SOW, PCA LABOREX Mali compte également parmi ses membres:

Dr THIERO Bassira DIARRA, Trésorière Générale du CNOP ;

Dr Joseph KODIO, Trésorier Général Adjoint du CNOP ;

Forum Pharmaceutique Internatioanl Bamako 2015: La commission finance prend les devants.

Écrit par Dr Soumaïla COUMARE
Jeudi, 18 Décembre 2014 23:14

Dr Alfred DEMBELE du CNOP ;

Dr Almoctar MAIGA de la PPM (Pharmacie Populaire du Mali) ;

Dr Moussa COULIBALY, Vice-président du SYNAPPO (Syndicat Autonome des Pharmaciens d'Officine Privée) ;

Dr Kadiatou K. SAMAKE du SYNAPHARM (Syndicat National des Pharmaciens du Mali) ;

Dr M'Famara SANOGO de l'Officine Vigil Pharma;

Dr Soumaila COUMARE de la Commission Web du CNOP.

Cette première réunion convoquée sur avis N°0703/2014/CNOP du 15 décembre 2014 et président par Dr Hamidou TRAORE a également enregistré la participation du Président du CNOP, Dr Abdou DOUMBIA comme personne ressource, ainsi que celle de la presque totalité des membres de la commission. En effet seuls Dr Seydou SOW et Dr Alfred DEMBELE se sont faits excusés.

L'ordre du jour portait sur :

1. Analyse du budget;
2. Création du compte bancaire ;
3. Identification des sponsors ;

4. Organisation des activités ;

5. Divers.



Après l'ouverture de séance à 10 heures, un amendement a été apporté à l'ordre du jour et, le point suivant a été ajouté: Organisation de la commission.

1. Organisation de la commission:

Deux membres furent désignés pour tenir le secrétariat : Dr Soumaila COUMARE et Dr Joseph KODIO. La commission n'a pas jugé urgente de mettre en place les autres sous-commissions.

2. Analyse du budget:

Le président de séance précise qu'il ne s'agit pas de critiquer ou de modifier le budget, mais de

l'examiner afin de mieux coordonner les activités en conséquence. Ainsi il fit une rapide lecture du budget qui s'élève à plus de 300 millions de francs CFA.

3. Création du compte bancaire:

Un compte spécial dédié au Forum doit être ouvert et, ce compte sera fermé à la fin du Forum. Après discussions la commission a retenu une banque pour abriter ce compte.

4. Identification des sponsors:

Dr Coulibaly Moussa signale que les lettres de sponsorship doivent parvenir le plus vite possible au niveau des laboratoires pharmaceutiques ainsi que toutes les structures pouvant sponsoriser l'évènement.

Sur proposition du président de séance, les différentes sources de financement ont été identifiées et classées de façon suivante:

- L'Etat;

- Les pharmaciens;

- Les laboratoires pharmaceutiques;

- Les grossistes (notamment la PPM);

- Les institutions financières;

- Les opérateurs téléphoniques et les compagnies aériennes,
- Le patronat, la chambre de commerce, la Banque Mondiale, l’OMS, la CANAM, l’Ambassade de France au Mali, le CNOP ;
- Autres sponsors.

5. Organisation des activités:

La salle de conférence du LNS a été retenue par la commission pour abriter ses travaux pour les réunions futures. La DPM également dispose de deux salles de réunion que la commission pourra également disposer en cas de besoin.

Les recommandations:

Après discussions, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Identifier d’ici la réunion prochaines les postes de dépenses susceptibles d’être pris en charge par l’Etat;
- Considérer comme prise en charge effective de l’Etat les dépenses dont les bons seront disponibles ;
- Dr Soumaila COUMARE se chargera de dresser le tableau de proposition des différentes participations qui pourront être demandées à l’Etat et aux autres sponsors. La prochaine réunion travaillera sur la proposition de Dr COUMARE.

- La contribution de participation pour les pharmaciens est la suivante:

o Pharmaciens titulaires d'établissement pharmaceutique: 75 000 F CFA (soixante quinze mille francs CFA);

o Pharmaciens non titulaires d'établissement pharmaceutique: 25 000 F CFA (vingt-cinq mille francs CFA).

Cette participation donne droit à un paquet de service à définir avec la commission d'organisation;

- La réunion demande au CNOP de prendre toutes les dispositions nécessaires pour une création rapide du compte bancaire du Forum ;

- Le CNOP doit également communiquer l'effectif des pharmaciens du Mali par section ainsi que la superficie de l'espace disponible pour les stands.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a remercié les membres pour leur participation et leur esprit d'équipe, la séance s'est levée à 12H30.